



## Un Suisse sur cinq déclare être toujours stressé au travail et épuisé moralement

**Dans sa dernière enquête, l'Office fédéral de la statistique démontre que la situation des salariés s'est dégradée en cinq ans**

Selon des données de 2016 du Secrétariat d'État à l'économie (SECO), le stress au travail occasionne chaque année des coûts de la santé de quelque 11 milliards de francs. Les chiffres communiqués mardi par l'Office fédéral de la statistique (OFS) ne vont rassurer personne. Le titre de l'enquête résume tout: «Le stress et les risques psychosociaux ont augmenté dans le monde professionnel en 2017.» En réalité, c'est moins le nombre de salariés suisses qui se disent stressés qui a fortement grimpé entre 2012 - date de la précédente étude de l'OFS sur la question «travail et santé» - et 2017 que la fréquence hebdomadaire de ce stress.

### Risques accrus de burn-out

Ainsi, 21% des personnes sondées affirment «ressentir la plupart du temps ou toujours du stress à leur travail», contre 18% en 2012, et ce, sans différence de sexe ou de secteurs d'activité. Les raisons invoquées sont, en premier lieu, l'exigence ou l'épuisement émotionnel, «considérés comme un risque accru de burn-out, affirme le porte-parole de l'OFS Jean-François Marquis, dans un communiqué. Ainsi, les personnes épuisées émotionnellement présentent six fois plus souvent les symptômes d'une dépression légère à grave» que celles qui n'éprouvent pas cette fatigue.

La majorité des sondés imputent cet état de santé à une de-

mande élevée de la part de l'employeur, une cause directement suivie par l'intensité accrue du travail liée, paradoxalement, à une faible autonomie. La peur de perdre son emploi et les discriminations (mobbing), le manque de soutien de la hiérarchie et des collègues, voire les violences psychiques finissent de noircir le tableau.

**«L'épuisement émotionnel est une indication de risque accru de burn-out»**

**Jean-François Marquis**

Porte-parole de l'Office fédéral de la statistique

Résultat des courses: un salarié suisse sur deux affirme désormais connaître au moins trois des neuf risques psychosociaux listés par l'OFS. Enfin - et ce sont là les premiers chiffres officiels dont on dispose en matière de droit à la déconnexion -, 21% des hommes et 16% des femmes déclarent travailler ou être sollicités professionnellement durant leur temps libre. «Les personnes avec de longs horaires de travail, soit quarante-huit heures ou plus par semaine, sont près de la moitié à travailler durant leur temps libre plusieurs fois par semaine, voire davantage», constatent les chercheurs de l'OFS. C'est particulièrement vrai pour les salariés du tertiaire, de l'enseignement et de l'agriculture. Une étude d'EY, publiée lundi, corrobore ces données. Dans un sondage sur la satis-

faction au travail, les salariés du secteur bancaire et des assurances ont affiché un recul sur un an quant au bonheur qu'ils ont à occuper leur emploi. A contrario, seul un employé de l'administration publique affirme œuvrer hors de son temps de travail, en week-end ou durant les vacances.

Côté risques physiques, la situation n'est guère meilleure, même si elle est restée stable depuis 2012. Ainsi, 45% des Suisses se disent exposés à au moins trois risques physiques sur une liste de neuf, en tête desquels les mouvements répétitifs, comme dans l'horlogerie, des positions douloureuses ou soulever et déplacer des charges lourdes.

### Les syndicats s'indignent

Cette publication de l'OFS a immédiatement fait réagir le syndicat Unia, notamment sur un point très précis qui se discute en ce moment au Conseil des États (*voir nos éditions du 16 juillet 2019*): la remise en cause de la saisie du temps de travail et la revendication d'une flexibilisation des horaires, pouvant aller jusqu'à soixante-sept heures hebdomadaires. «L'état préoccupant de la situation, décrite par cette enquête suisse sur la santé, rend réellement incompréhensibles les attaques actuelles à l'encontre de la protection de la santé des salariés, s'indigne Lucas Dubuis, porte-parole d'Unia. Il a ainsi été démontré qu'en l'absence d'enregistrement du temps de travail les salariés ont tendance à travailler davantage.» Nul doute qu'avec ces dernières données de l'OFS le débat va encore se durcir.

**Élisabeth Eckert**